

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie 1			
Code	SOAS1B04AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
- III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B04ASA	Philosophie 1	30 h / 2 C
-------------	---------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B04ASJA	Philosophie 1	30 h / 2 C
--------------	---------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B04ASDA	Philosophie 1	30 h / 2 C
--------------	---------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B04ASA	Philosophie I	30 h / 2 C
-------------	---------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B04ASA	Philosophie 1	20
-------------	---------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B04ASJA	Philosophie 1	20
--------------	---------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B04ASDA	Philosophie 1	20
--------------	---------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B04ASA	Philosophie I	20
-------------	---------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie 1			
Code	18HD_SOAS1B04ASDA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

A travers l'approche de la démarche philosophique et des grandes questions ayant rythmé l'histoire de la philosophie, ce cours invite l'étudiant à prendre le temps de la réflexion. Ainsi, sera proposée aux étudiant(e)s une porte d'entrée au sein de notre culture occidentale par laquelle nous les Hommes essayons de donner du sens à notre monde.

L'intention de cours, au-delà de ses objectifs spécifiques en termes d'acquis d'apprentissage, est d'amener l'étudiant(e) à développer les outils nécessaires grâce auxquels il pourra, dans sa future profession, s'arrêter, observer et réfléchir aux situations complexes dont il aura la responsabilité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

SAVOIR

- définir la spécificité de la philosophie comme activité théorique.
- maîtriser les concepts et notions autour desquels se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- sélectionner et établir des liens entre les différents éléments théoriques qui éclairent une même question philosophique.

SAVOIR-FAIRE

- mettre en oeuvre la démarche philosophique
- rédiger une brève réflexion personnelle qui, en mobilisant les éléments théoriques connus, apporte une réponse critique à l'endroit d'une question à portée philosophique.

SAVOIR-ETRE

- faire preuve de curiosité intellectuelle devant ce qui peut, dans un premier temps, paraître étranger.
- adopter un regard critique à l'endroit des opinions les plus communes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale

Qu'est-ce que la philosophie ?

La philosophie comme projet

La philosophie comme démarche

Exploration des grandes questions philosophiques et de leurs réponses.

Démarches d'apprentissage

Durant les séances de cours, seront élaborées des questions philosophiques, commentés des textes philosophiques et exposés des contenus philosophiques proposant des réponses à ces questions.. Articulés les uns aux autres, ces commentaires et exposés formeront la trame générale du cours.

En outre, une place, aussi importante puisse-t-elle être, sera laissée à la discussion : les étudiants seront invités à prendre la parole afin de "discuter argumentativement" les thèses défendues tout au long des exposés oraux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours débute par un travail de synthèse effectué par un étudiant. Ce travail vise un double objectif : inciter l'étudiant(e) à relire le cours avant de se présenter à la séance orale ET activer la case mentale "philosophie" dès le début de cette séance.
- La dernière séance de cours du semestre est consacrée à un travail en ateliers durant lequel les grandes questions abordées et leurs réponses sont travaillées en groupes (collaboration entre pairs guidée par l'enseignant).

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques sont présentées dans le syllabus.

Supports

- Syllabus : notes de cours et textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).